



Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d' association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du : **16 janvier 2013**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

AUTO-MOTO-RETROCLUB-DU-CANTON-VERT (AMRCV)

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W133019244